Lucenay: Guy Chambefort et Marie José Chassin s'expriment

La nouvelle de l'ouverture possible d'une mine de charbon dans le sud nivernais a suscité immédiatement des réactions très vives et très contrastées. La proximité du site d'exploitation, situé en limite des départements de la Nièvre et de l'Allier exige des élus locaux et départementaux une attitude très responsable et très attentive au regard des potentialités économiques, mais aussi des conséquences environnementales incontournables.

Consultations, rencontres, réunions ont permis à Guy Chambefort, à Marie José Chassin et à d'autres collègues élus, d'avancer sur le sujet tout en dépassant les discours enflammés et partiaux.

Il est indéniable que la région possède effectivement une richesse potentielle d'une très grande valeur.

Richesse utilisable, soit par combustion pour obtenir de l'électricité, soit par carbochimie, pour produire des matières premières indispensables à notre quotidien, comme les plastiques, les médicaments, les carburants.

L'intérêt soudain porté à ces énormes gisements étonne.

Le premier projet, extrayant le charbon dans une mine à ciel ouvert, propose de le brûler sur place dans une centrale thermique. C'est une formule reconnue comme étant la plus polluante en terme de production de CO2, gaz responsable principal du phénomène de réchauffement de l'atmosphère et qu'on est incapable de capter aujourd'hui et même dans un avenir proche. De plus, les rendements obtenus actuellement dans les centrales thermiques ne dépassent pas, selon les estimations les plus optimistes, le taux de 50%.

Le second projet utiliserait un procédé d'extraction souterraine, puis transporterait le charbon vers une centrale thermique, en France ou à l'étranger, ce qui signifie des transports par routes, et à la fin, la même production de CO2. Mais pas sous les mêmes cieux et sans les retombées économiques sur la région.

Dans les deux cas, les atteintes aux milieux naturels seront considérables, au-delà des destructions des paysages, notamment sur les ressources en eau des rivières voisines, de la Loire toute proche et des nappes qui seront irrémédiablement détruites.

L'étonnement est d'autant plus grand quand on constate que d'autres pays, notamment en Europe, investissent massivement dans des techniques nouvelles de production d'électricité, respectueuses de l'environnement pour aujourd'hui et pour l'avenir, ainsi que dans les recherches d'économies de ces mêmes énergies.

Il est en outre établi que nous épuisons sans aucune retenue les provisions de pétrole de la planète.

Serions-nous aussi prêts à dilapider ces réserves de matières premières qui permettront aux générations futures de pouvoir vivre sur une terre dont certaines ressources ne sont pas substituables ?

Sachant que notre production électrique couvre actuellement les besoins, et qu'on fait insuffisamment appel à des énergies propres, sachant aussi que l'on est loin d'avoir épuisé toutes les possibilités de moins consommer, laisser se développer de tels projets dans les années qui viennent ouvrirait la porte à un gaspillage irrémédiable et irresponsable.

Mais cette richesse existe, et quand on vit dans notre région, où l'absence de perspectives d'emplois et d'activités entraîne le départ des habitants, en particulier des jeunes, elle ne peut laisser indifférent. La responsabilité des élus est là aussi. Peut-on priver nos territoires de la possibilité de profiter de ces « mines d'or noir" présentes sous nos pieds?

Guy Chambefort et Marie José Chassin, maire de La Chapelle aux Chasses, commune limitrophe de celle de Lucenay, veulent faire de ce capital pour les générations futures, une chance pour le présent.

S'appuyant sur toutes les potentialités existantes dont le bois, ne pourrait-on pas dès maintenant construire un pôle d'études et de développement dans le domaine des énergies renouvelables et des nouveaux matériaux respectueux de l'équilibre environnemental?

De même, en France, les carences énormes dans le secteur de la production des matériels nécessaires à ces nouvelles technologies que sont le solaire, la géothermie ou l'éolien, pourraient constituer des demandes industrielles que nous n'avons pas été capables de développer, par soumission aux intérêts des puissants lobbys nucléaires et pétroliers.

Enfin, après la disparition de "Charbonnages de France" et du savoir-faire autour du charbon, l'opportunité pourrait être de rapidement mettre en place des structures de recherches de nouvelles techniques d'extraction et de transformation de la houille et de la formation dans les nouveaux métiers induits par ces technologies de demain.

Envisager ainsi un développement réaliste et maîtrisé du territoire ouvrirait des perspectives à très long terme en matière de créations d'infrastructures, alors que l'exploitation brutale et avide de profits immédiats, ne déboucherait que sur des promesses dont la pérennité dépendra avant tout du cours des matières premières et de l'électricité. En outre, les emplois ainsi directement créés, appelés à rester sur place, susciteront bien évidemment d'autres emplois indirects, non délocalisables eux non plus, dans l'artisanat, les services et le commerce. Ils redonneront vie à toutes une série d'activités aujourd'hui disparues.

Dans ce cadre, la première approche du Conseil général de la Nièvre a été ainsi de créer un "Observatoire économique et environnemental du projet minier" chargé de réunir toutes les informations nécessaires sur les conséquences économiques et environnementales de ce projet, pour se donner les moyens de bénéficier d'une analyse et d'un soutien technique adaptés.

Plus largement, une nouvelle majorité parlementaire de gauche, dans laquelle Guy Chambefort prendra toute sa place, s'appuyant sur des Régions réellement maîtresses du développement économique et des Départements proches des réalités locales devra s'engager dans la mise en œuvre d'une démarche, innovatrice mais aussi responsable du présent comme de l'avenir. C'est aussi la question de la gestion publique de l'énergie et des ressources vitales comme l'eau qui se trouve très clairement posée et devra être résolue, au profit des citoyens et non du capital.

C'est le choix que font Guy Chambefort et Marie José Chassin de privilégier une approche soucieuse de <u>préserver une qualité de vie</u>, alliée à la volonté <u>d'apporter des solutions</u> aux problèmes des territoires dont ils sont les élus. Des solutions <u>économiques durables</u> s'appuyant sur les richesses existantes.

Mars 2007 - Roland Fleury, directeur de campagne et conseiller général de Dompierre/Besbre